



# CR Réunion

## Commission hébergement

Mardi 28 mars 2023

Présents (8) : Jean-Paul, Pascale, Anne-Marie, Gentjana, Marc, Béatrice, Roselyne, Flora – excusés : Célia, Béatrice, Saadia.

### **1. Point appartement Idy**

- Après visite d'un appartement avec l'agence Citya Immobilier le dossier d'Idy a été transmis à la propriétaire qui a demandé à ce qu'il soit sous la Garantie Visale, ce qu'il a obtenu. Son dossier a donc été accepté.
- Quelques travaux à faire dans l'appartement avant qu'Idy puisse s'installer, a priori la signature du bail et l'état des lieux se feraient à la mi-avril.
- Situation famille Bangoura : ils rentrent de Paris jeudi et n'ont plus de solutions d'hébergements ; Flora a fait un mail en amont au SIAO pour signaler leur situation à compter de jeudi ; voir avec de potentiels hébergeurs pour dépanner quelques jours si ça ne donne rien au 115.
- Roselyne ne souhaite pas être référente seule pour cette famille : Anne-Marie et Pascale veulent bien les accompagner aussi.

### **2. Point Joël / Ibrahima**

- Joël va un peu mieux, il est suivi par RESF et par un médecin-psy, se rend aux cours de Michel Elie les samedi et ça lui fait du bien, ne trouve pas de travail et n'a toujours pas payé sa participation mensuelle (une fois 50€ depuis décembre...)
- Ibrahima n'a pas payé non plus le mois de mars, dit que son patron ne l'a pas encore payé.

### **3. Point Soumaro**

- Voir avec Claire pour organiser un rdv ouverture de comptes en banque
- Leur dossier de demande de titre « parents enfant malade » a été envoyé, peu de chance d'aboutir
- Zeguella cherche un travail -> voir avec l'entreprise APROPO (Saint-Jean de Védas)
- Fin convention le 30 mars à renouveler.

### **4. Point Villa Mas Rouge**

- T2 : le chauffe-eau a été changé, relancer la SA3M au sujet des conventions et possible renouvellement fin 2023
- Villa : canalisation bouchée hier, la Somes est intervenue dans l'après-midi et le problème est résolu, Julien Gay des services techniques de la Mairie a été très réactif et la famille Bushati a été super volontaire et a tout fait pour solutionner le problème

### **5. Point Villa des Grèzes**

- Installation d'un sanibroyeur dans la salle de bain de Dan et Catalina est faisable selon le plombier CHICHE, on reçoit leur devis demain. Il faut néanmoins installer une prise électrique et donc voir avec un électricien – on verra ce qu'on fait selon le devis.



# CR Réunion

## Commission hébergement

Mardi 28 mars 2023

- Pascale a vu Nazira faire la manche au feu en bas de la rue, vu les ressources dont disposent les deux familles ça n'est pas normal, elle pense que ce sont ses fils qui l'envoient.

### **6. Point Davitadze**

- Monsieur est parti travailler à Strasbourg depuis quelques mois.
- Leur participation financière a augmenté : passe de 150€ à 225€.
- Considérant que la 2<sup>ème</sup> fille va avoir son titre de séjour et que l'ainée a déjà un titre de séjour (ce qui leur ouvre droit aux aides de la CAF et à des bourses), il leur a été demandé de trouver un appartement à partir de juin.

### **7. Point appartement D.Morand**

- Un des trois colocataires envisagé s'est désisté car son patron l'envoie travailler à la plage en-dehors de Montpellier et de nuit, donc impossible pour lui de vivre aux Hauts de Massane. Flora a essayé de voir avec la 4<sup>ème</sup> personne intéressée qui n'est pas non plus à Montpellier, travaille à Marmande pour les deux prochains mois.
- Toure et Koba ont été rencontré avec Flora et Anne-Marie, ils vont voir dans leurs contacts si une personne serait pas intéressée pour s'installer avec eux.
- Visite de l'appartement avec Delphine Morand prévue vendredi à 18h30.
- Si ils arrivent à être 3 les référentes pour cet appartement seraient Béatrice Chasson et Roselyne.

### **8. Point chèques services**

- 37 carnets de chèques de 100€ chacun reçus grâce à la Fondation Abbé Pierre.
- 1 carnet par personne isolée et 2 carnets par famille
- Comptabilité à tenir
- Quelques carnets distribués aux référents présents pour donner aux personnes hébergées
- Le reste est à venir chercher aux bureaux ou à donner aux autres référents.

- 3 Soumaro  
- 4 Villa  
- 3 HH34  
- 2 Cabrera  
- 2 Davitadze

### **9. Point dossiers transports TAM**

- Rdv avec Michel Calvo et la directrice générale du CCAS jeudi dernier pour faire le point avec Majie, RESF, la Cimade et le CMB34: il y a deux dispositifs d'aide dans les déplacements actuellement.
  - Le financement des déplacements dans le cadre des démarches administratives à faire à Lyon ou à Paris : 7000€ dépensés pour 40 dossiers en 14 mois. Un plafond d'aide a été fixé à 150€ par déplacement (vigilance au moment de prendre les billets, privilégier les bus qui sont moins chers). La Cour régionale aux comptes sera vigilante à ce qu'il n'y ait pas de dépassements quand elle contrôlera le budget du CCAS.



# CR Réunion

## Commission hébergement

Mardi 28 mars 2023

- Le financement des titres de transports TAM pour que nos « publics » puissent bénéficier de la gratuité : le CCAS payait plein pot jusque-là à la TAM les abonnements, tarifs revus en janvier 2023 (108€ pour un trimestre). Il y a beaucoup de dossiers, il reste 8 000€ sur l'enveloppe de 20 000€ qui avait été débloqué à titre exploratoire. Quand l'enveloppe aura été consommée le CCAS fera une enquête sociale pour déterminer les usages qui sont faits de ces transports gratuits donc il est important que les dossiers soient bien remplis au moment des demandes. Volonté de poursuivre avec une nouvelle enveloppe pour assurer un tuilage d'ici à la gratuité pour les résidents de la métropole en décembre 2023.
- La question va se poser de savoir si une domiciliation au CCAS sera acceptée comme justificatif de résidence dans la métropole pour obtenir la gratuité, des négociations commencent bientôt entre la Métropole et la TAM.

### **10. Point de vigilance sur les attestations d'hébergements**

- Nous avons eu une crainte la semaine dernière au sujet d'une personne hébergée qui a été arrêtée par la police dans un de nos hébergements et à qui nous avons fourni une attestation d'hébergement pour des démarches administratives. Il s'avère finalement que ce n'est pas ça qui a permis à la police de connaître son adresse.
- Malgré tout, il faut être très vigilant quand on donne les adresses des hébergements d'Avec Toits. Jean-Paul pense que nous ne devons pas faire d'attestation d'hébergement car cela représente un risque. Il faut au maximum orienter les personnes vers le CCAS où ils sont presque tous domiciliés, et qu'ils utilisent cette adresse pour leurs démarches.
- Peut-être nécessaire d'acter ça officiellement au prochain CA pour avoir une ligne directrice claire sur cette question.

### **11. Point jeunes Majie**

- Attention avec la fin de l'année scolaire qui va arriver rapidement et la fin de certains hébergements qui va avec pour certains jeunes.
- 3 jeunes doivent obtenir leur CAP (maçonnerie, métallerie) en juin, il leur a été demandé ensuite de trouver un travail car on ne pourra plus les prendre en charge.
- Il va aussi falloir trouver des pistes de sorties pour les 3 jeunes hébergés rue du Petit Scel.

**Prochaine réunion de la commission hébergement**

**Mardi 11 avril rue du Commerce**